

CPPT : Rapport de la réunion du 25 novembre 2016

Présents : P.Y. Helmus, B. Closjans, Sœur Marie-Agnès, Sœur Andrée-Marie, R. Vercheval, B. Delaite, R. Leyen, J. Saclsmolder, B. Hisette, C. Dirick, A. Bellens, S. Alberton, A.F. Seredynski

Excusé : /

Planning réunions: 13/01 – 20/01 – 24/02 – 24/03 – 21/04 – 19/05 – 16/06

Le CPPT accueille Madame Montaigne, déléguée du CESI, qui nous informe sur les choix possibles en matière d'offre de son organisation.

Présentation : On note un changement radical dans la loi relative à la santé (2015). Avant, les écoles payaient une cotisation pour chacun des membres du personnel en fonction du statut de ceux-ci. A Flône, seul le personnel payé sur fonds propres allait à la visite médicale annuelle et faisait l'objet d'une cotisation élevée. Les cotisations étaient moins chères pour les enseignants. Aujourd'hui, la loi impose à l'employeur de payer les services « santé/ protection » en fonction des risques inhérents au type d'entreprise, mais tarif unique pour l'ensemble des travailleurs d'une même entreprise. Les écoles paient les cotisations environ trois fois plus cher qu'avant pour les enseignants et nettement plus pour l'ensemble de l'école car tous (ouvriers ou enseignants) sont au même tarif (41,50 €/travailleur).

A Flône, on paie actuellement une somme de plus de 8000 €/an (provisions forfaitaires)

Aujourd'hui, on distingue les petites et les grandes entités. Les grandes doivent disposer d'un conseiller en prévention de niveau 2. Dans ce cas, les cotisations garantissent des heures de prestations du CESI (unités de prévention). Les petites paient « quasi pour rien » s'il n'y a pas de problème (santé, psychologique) car dans ce cas ils ne bénéficient pas des unités de prévention. A Flône, avec un conseiller en prévention de niveau 2, nous pouvons bénéficier de ce système dès 2017.

Exemple : pour une grande entité qui paierait une cotisation de 1500 € au total : $1500/150 = 10$ unités de prévention (150 € correspondent à une unité) que l'école peut utiliser, en partie, par exemple pour organiser une journée pédagogique (thème « santé »), demander la visite de spécialistes des risques (ingénieurs, médecins, ergonomes...) pour donner des conseils (danger des produits)... Une école pourrait également demander une aide psychosociale suite à des cas anormalement nombreux de « burn out ».

Le CESI peut, ici, anticiper (avant qu'Alexis Bellens obtienne son certificat) et proposer à l'école de fonctionner, dès à présent, comme une grande entité. Madame Montaigne a remis à R. Vercheval une synthèse de l'offre la plus intéressante pour les écoles. Idéalement, l'école devrait prendre sa décision avant 2017.

Questions/réponses

1. La somme est-elle liée au nombre d'heures de travail (de chaque travailleur)?

R : Même cotisation pour tout le monde (dès qu'il y a présence physique)

2. Quid des intérimaires ?

R : On fait les comptes en octobre pour l'année civile suivante

3. Quid de la procédure ?

R : Le travailleur en souffrance peut faire la démarche (sans devoir en parler à la ligne hiérarchique) et contacter le CESI ou le médecin du travail. Les heures seront décomptées mais la direction ne saura pas de qui il s'agit.

En cas de multiplications des demandes semblables dans une école, le CESI peut prendre l'initiative d'une intervention d'intérêt collectif.

4. Et si l'école demande des prestations et qu'un grand nombre de professeurs demandent de l'aide ?

R : La facture s'alourdit (mais à un tarif légèrement moindre (< 150 €)).

5. Transfert d'une année à l'autre.

R : Cela peut se faire sur geste commercial et uniquement si la demande est justifiée (utilisation des UP restantes pour un projet bien défini). Il est habituel de perdre les heures non utilisées de l'année précédente.

6. Combien coûte une journée de formation pour un cuisinier ?

R : En individuel, 8 unités (une unité = 150 €). Mais on peut organiser des formations collectives.

7. Effet contraignant ?

R : Les visites du médecin du CESI ou les contrôles organisés par le ministère sont contraignantes. Les visites des autres spécialistes du CESI à la demande de l'école ne le sont pas. Ces visites peuvent même parfois aider l'école contre l'avis d'un autre spécialiste. Par exemple, une question relative à la sécurité peut donner lieu à une visite d'un spécialiste « électricité » du CESI. Il y aura alors un avis qui pourrait même être utilisé en cas de contrôle défavorable : on peut faire (on non) référence à l'avis du CESI.

8. L'offre commerciale du CESI est liée à la « démarche dynamique de l'école ». A. Bellens « doit » aller au bout de la formation.

9. Y a-t-il d'autres opérateurs que le CESI ?

R : Oui. Le CESI est spécialiste dans certaines matières : ergonomie (conseils personnalisés), chimie... (intéressant pour les labos) ; formation des conseillers en prévention, nombre important de centres, nombre de cars, médecin référent (connaissant bien l'école), santé (spécialiste « amiante »)

10. Qualité du service ? Grande ou petite unité...

R : Parfois, le CESI doit faire des priorités. Dans ce cas, il donnera priorité aux grandes unités.

11. Peur (de l'école) de devoir payer des sommes élevées s'il y a des problèmes de conformité ?

R : Le CESI donne des conseils et ne met pas de contraintes et il connaît la réalité budgétaire des écoles.

12. On peut vérifier à tout moment où l'école en est en terme de solde unités.

13. On peut demander une analyse de risque. Quid du prix ?

R : L'école doit demander le passage d'un généraliste (CESI) qui fera un état des lieux (balayage de l'école) avec un planning des tâches à effectuer. Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec des spécialistes par métier.

Ce généraliste pourrait être le conseiller de niveau 2.

14. Si le personnel dépasse les 200 membres et si A. Bellens n'a pas son certificat, le CESI affecte à l'école un conseiller en prévention pour que le PO soit couvert.

A. SECURITE PHYSIQUE

A.1. *Rapports « sécurité » - Pompiers*

20/05/2016 : On a eu la visite des pompiers (Capitaine Jadot). On a exposé la situation de l'école + tour de maison. Une date a été prévue le 16 juin pour la poursuite de la visite. On demandait une visite de l'internat. Monsieur Jadot voudrait voir toute l'école.

17/06/2016 : Le capitaine Jadot nous a promis qu'il regarderait ce qui existe en matière d'arrivées d'eau. On attend toujours son rapport et/ou sa visite

16/09/2016 : On n'a pas reçu de rapport (internat notamment). Le capitaine Jadot est venu pour donner son avis relatif aux nouveaux (futurs) locaux. Il a souligné les dangers liés aux escaliers de la communauté (trop glissant) qui serviront d'escaliers de secours (étonnant puisque le chantier a reçu l'agrégation de l'urbanisme). On réactivera la demande (visite + rapport) après le prochain conseil d'administration.

14/10/2016 : Au conseil d'administration, on a décidé de recontacter l'administration des pompiers pour obtenir le rapport. Leur secrétariat confirme que le rapport n'a pas été envoyé. P.Y. Helmus a insisté pour obtenir un contact avec le Capitaine Jadot.

25/11/2016 : P.Y. Helmus a réussi à parler à M. Jadot qui a promis de faire ce qu'il fallait. On attend toujours les rapports.

A.2. *Problème de toiture (château) passerelle vitrée (jusqu'au garage de Soeur Eva)*

25/10/2013 : Infiltrations du plafond de la passerelle : vérifier que M. Marchand a été « commandé ».

22/11/2013 : M. Marchand est venu et on lui a commandé une série de travaux.

13/12/2013 : Pour les toitures, on a commandé 12 « travaux ». Ils devraient être terminés fin janvier

17/01/2014 : En cours

21/02/2014 : Vérifier que le travail « passerelle I vers H » a été fait. On a eu un premier devis pour les ardoises soulevées au château au-dessus de la passerelle vitrée. Le problème étant l'accès (il faut une nacelle)! 25000 € !!! On a demandé d'autres devis. Janine suggère (si on ouvre la toiture) d'en profiter pour isoler.

28/03/2014 : On n'a toujours pas reçu les devis.

25/04/2014 : A suivre

13/06/2014 : Nous avons reçu un second devis : un peu plus de 16.000 €. On attend un troisième devis avant de se positionner.

12/09/2014 : Etude à poursuivre

24/10/2014 : A poursuivre

28/11/2014 : /

09/01/2015 : /

06/02/2015 : Reporté faute de temps

20/03/2015 : G. Gilles a été très occupée ces derniers temps. Troisième devis en attente.

22/05/2015 : On attend toujours

12/06/2015 : /

18/09/2015 : /

16/10/2015 : On devrait recevoir le 3^e devis (une firme a été contactée)

20/11/2015 : /

11/12/2015 : On a reçu un 3^e devis de la firme Lallemand. 22 000 €. La somme prévue au budget permet de commander le travail. Ce devis comprend tous les postes nécessaires (dont l'échafaudage). Il faudrait remplacer une partie de la toiture. Le chantier pourrait commencer au printemps. Les cours ne devraient pas être perturbés. Les travaux sont urgents ; le R22 a été endommagé.

05/02/2016 : /

11/03/2016 : La firme Lallemand s'occupe du toit du primaire en priorité (vacances de Pâques).

15/04/2016 : On commande le travail à la firme Lallemand 16 870 € (grandes vacances)

20/05/2016 : /

17/06/2016 : /

16/09/2016 : L'entrepreneur a du retard dans ses chantiers. Le travail est reporté à la Toussaint.

14/10/2016 : /

25/11/2016 : Les travaux sont en cours. L'échafaudage est placé. Les choses n'avancent pas vite et on constate des négligences (ex : entrée d'eau dans le bâtiment faute de bâche).

A.3. Zone dangereuse. Chaussée Romaine. Trous dans la chaussée.

16/10/2015 : Eclairage du passage pour piétons au parking Gavarnie. Par ailleurs, les quatre poteaux qui rétrécissent le passage au dessus de la 1^e ligne droite de la Chée Romaine sont mal mis (presque dans le tournant) ; ils sont fauchés régulièrement. On craint qu'un jour, u/n accident frontal provoque de graves dégâts. Contacter la Commune.

20/11/2015 : A faire. On se demande s'il ne faut pas envisager une demande plus large. En effet, de manière générale, la Chaussée Romaine est dangereuse.

11/12/2015 : 3 propositions à communiquer à la Commune : 1) descendre les poteaux au niveau du passage pour piétons; 2) éclairer et repeindre le passage; 3) rénover la chaussée Romaine jusqu'à la rue Saule Gaillard. B. Delaite s'occupe de contacter les responsables (J.M. Javaux, M. Marchandise, le mobi-team...)

05/02/2016 : v. B. Delaite

11/03/2016 : A faire. Les directions doivent se rencontrer pour élaborer un courrier commun. D'autre part, il faut contacter le mobi-team pour s'informer sur les barrières bleues. Une des barrières a été défoncée.

15/04/2016 : Un courrier a été rédigé, signé par les deux directeurs et envoyé au collège des Bourgmestre et échevins. On a demandé la rénovation de la Chée Romaine (et pas seulement des réparations). Remarque : les barrières (Gavarnie) ont été financées par l'école.

16/09/2016 : Un courrier de l'école avait été adressé (avril 2016) à la Commune. On y évoquait le danger lié aux poteaux de la chaussée Romaine. La Commune refuse de les supprimer et en ajoute deux. Passage pour piétons à repeindre : Demande d'éclairage du passage pour piétons. Pas de réponse de la Commune.

14/10/2016 : Le passage pour piétons a été repeint.

25/11/2016 : A suivre

A.4. Trous dans l'asphalte (hiver) – chaussées communales – chemins privés

20/05/2016 : Les trous ont été rebouchés dans l'école. La Commune doit s'occuper des trous dans la partie de rue qui mène à l'église.

17/06/2016 : On demande à Claudy de reboucher les quelques trous (en plus d'un chantier dont il s'occupera bientôt)

16/09/2016 : Claudy a rebouché les trous près de l'entrée de l'école. Un courrier de l'école a été adressé à la Commune. Plusieurs demandes dont une invitation à restaurer « sérieusement » (ne pas se contenter de reboucher quelques trous) la chaussée Romaine dans son ensemble.

14/10/2016 : Pas de réponse.

25/11/2016 : /

A.5. Sécurité dans les labos de sciences

16/10/2015 : F. Baudouin attire l'attention sur la sécurité dans les labos de sciences (arrêt automatique du gaz au labo de chimie). Il faudrait envisager de placer un détecteur (gaz) et si possible un système de coupure automatique du gaz. P.Y. Helmus rappelle que lorsqu'un prof de sciences dépose une fiche verte, celle-ci est traitée en priorité. On s'informe sur la firme qui s'est occupée du labo de bio.

20/11/2015 : Labo de chimie. Les élèves touchent aux boutons et il y a du danger. On prévoit la rénovation de ce vieux labo.

11/12/2015 : G. Gilles va revoir le dossier du G21 et évaluer ce qu'on peut faire pour le G01. On réfléchira à la firme. On mettra le chantier au budget. Pour septembre 2016, ce labo pourrait être rénové.

05/02/2016 : On a retrouvé le nom de la firme qui a conçu le G21. Une réunion avec les profs de sciences du supérieur a eu lieu. On y a discuté matériel. Le problème du revêtement du sol a été évoqué avec C. Vanlangenveld.

11/03/2016 : On recherche une 3^e firme. Il semble que celle qui avait travaillé au G21 était compétente.

15/04/2016 : Un contact doit avoir lieu avec cette firme (celle qui a réalisé le G21) dès la semaine prochaine.

20/05/2016 : P.Y. Helmus a pris contact avec la firme qui avait réalisé le G21 (2007). Il a discuté avec un responsable de cette firme. On attend un premier devis avec des alternatives (longueur du banc du prof, avec gaz/sans gaz, place des conduites et tuyaux, revêtement des bancs (grès ? stratifié ?)). P.Y. Helmus pense qu'on pourrait dépasser les 20 000€. Délai : Pas avant novembre 2016. Mauvaise période. On attendra probablement juin 2017. On doit encore voir d'autres firmes (marchés publics)

17/06/2016 : On a un premier devis (25000 < devis < 29000)

16/09/2016 : Rénovation prévue à partir du 12 juin 2017. On attend encore des remises de prix.

14/10/2016 : /

25/11/2016: On envisage un système sans gaz. Le revêtement de sol est prévu également (on connaît la firme)

A.6. Internat – Occupation par des groupes extérieurs – Entretien/Sécurité

18/09/2015 : Travaux d'entretien d'été. Il y a eu de nombreux soucis. Notamment un camp qui a laissé beaucoup de traces de son passage (déchets, accès à des endroits interdits...). Les dortoirs ont été occupés par des étudiants (2^e session) et tout le monde n'était pas au courant (personnel). On a retrouvé la cuisine dans un état épouvantable (10 août). Le CPPT suggère de demander une caution ou d'obliger les locataires à prévoir un budget « entretien » + état des lieux (avant – après).

Au-delà de ce problème, J. Saclsmolder se demande s'il est normal de retrouver les dortoirs dans un état désastreux fin août (travaux de peinture sans bâches) alors qu'ils ont été nettoyés à fond au début de l'été. P.Y. Helmus rappelle que la période du 15 au 31 août est une période où de nombreuses personnes exécutent des travaux qui laissent des traces.

20/11/2015 : Un contrat a été signé avec le groupe Roeland_ (50 étudiants et 20 adultes). Ils occuperont l'internat (23 000 € de rentrée) à Pâques et en été. R. Vercheval se demande si on ne devrait pas convoquer les pompiers avant de louer à ce groupe (vérification/mise aux normes de l'électricité). P.Y. Helmus pense qu'il serait prudent de faire venir les pompiers pour l'internat. Robert rappelle qu'internat signifie dortoirs, cuisine, salles de détente. On se propose de demander à un pompier (ami d'une collègue) de réaliser une inspection officielle.

11/12/2015 : Le pompier, en visite officielle, est venu. On a reçu pas mal de conseils pour améliorer la sécurité. On ne peut malheureusement pas tout faire. L'école ne voudrait pas que les travaux de sécurité coûtent davantage que ce que la location de l'été rapporte. Cette recette devrait, si cela est possible, permettre de boucher le trou financier de l'internat. R. Vercheval explique que le pompier a fait des remarques sur les citernes à mazout du I et du H. Selon les renseignements et les calculs des conseillers en prévention, il ne devrait pas y avoir de danger. Il faudrait aussi réfléchir à des parois RF, ou clapets coupe-feu en cuisine pour le monte-plats(cheminée en cas d'incendie), ainsi qu'aux extincteurs à utiliser pour les friteuses. Des modifications légères qui doivent fluidifier l'évacuation ont déjà été entreprises. Le PO devra décider si on demande une visite officielle des pompiers avant de louer à Pâques.

05/02/2016 : Selon R. Vercheval et A. Bellens, un des dangers évoqués par le pompier constitue un travail sérieux : le cloisonnement RF du monte-plats. La question de la visite officielle des pompiers reste d'actualité (PO) car obligatoire et il serait dommage de faire un travail, puis de devoir recommencer d'une autre manière(exemple: changer des pictogrammes par d'autres de forme différente abime la peinture). D'autre part, des personnes qui ne connaissent pas notre école sont beaucoup plus fragilisées que nos internes en cas d'imprévu!!! P.Y. Helmus mandate les conseillers pour commander le placement de seuils à placer à la chaufferie du I.

11/03/2016 : On va améliorer la sécurité de l'internat pour les vacances de Pâques (groupe locataire extérieur) : éviter les fuites de mazout, pictogrammes, extincteurs...

15/04/2016 : FAIT. Le groupe est venu. Les travaux avaient été réalisés. Un exercice d'évacuation a été réalisé chaque semaine pour (par) le groupe de visiteurs. Les membres du personnel d'entretien qui devaient faire, à fond, l'entretien des zones occupées par les stagiaires ont eu d'énormes difficultés. Une réunion est prévue pour réfléchir à la gestion de ce problème lors des prochains stages.

20/05/2016 : En ce qui concerne le nettoyage, il faut idéalement un temps avant et un temps après les stages (nettoyage). A Pâques, par contre, il y a peu de temps : le stage doit durer 15 jours ! Ce sera notre personnel qui s'occupera du nettoyage et les visiteurs paieront ce nettoyage à l'école. On fait la remarque que les visiteurs de Pâques 2016 ont eu tendance à demander beaucoup (6 classes au lieu de 3 ; occupation du hall) et à modifier les conditions du « contrat ». D'autre part, leur personnel d'entretien n'était pas à la hauteur (grands adolescents)

On se demande, par ailleurs, s'il ne faut pas demander un prix forfaitaire et non en fonction du nombre d'inscrits (celui-ci a été revu à la baisse et, avec lui, la recette de l'activité).

17/06/2016 : Etre attentif en juillet/août 2016

16/09/2016 : La firme Roeland est revenue avec des groupes (trois semaines). L'encadrement était nettement plus sérieux. Peu de problèmes : on n'éteint pas...on ne ferme pas les portes...certains lieux n'ont pas pu être nettoyés en raison de la quantité de matériel installé dans ces locaux (bâtiment H). Cuisine, internat : net progrès.

Cependant, on souligne quand-même un certain nombre de dysfonctionnements (incivilités/ « sans-gêne » ?). B. Delaite suggère un briefing en début de séjour (organisé par l'école) pour préciser ce qui est permis ou non.

14/10/2016 : Communiquer l'info à Roxanne. C. Dirick signale qu'il faut réfléchir aux trousseaux de clés délivrés aux groupes.

25/11/2016 : FAIT. Briefing et débriefing à réaliser lors de la prochaine formation Roeland.

A.7. Mobilité/Sécurité

05/02/2016 : Mobilité. De nombreuses voitures stationnent dans la cour de l'église(cela constitue un danger si les pompiers devaient approcher des classes et cela empêche les parents de venir s'y garer. Cela provoque l'engorgement de la cour). Problème de mobilité le mercredi à midi. Agressivité, bouchons, stationnement « illégal » ou peu fairplay. P.Y. Helmus en parle au mobi-team. On souligne également que les professeurs résistent à l'idée de stationner derrière le hall et c'est dommage (même pour ceux qui repartent vers Amay).

11/03/2016 : On (re)demande aux enseignants de ne pas stationner dans la cour de l'église. On leur suggère également de se parquer derrière le hall. On évoque encore l'idée d'une vignette autocollante pour les voitures de parents du maternel (ceux-ci peuvent se parquer dans la cour de l'église)

15/04/2016 : Problème nouveau : les parents du primaire abandonnent leur voiture au parking « château » et bloquent les véhicules en stationnement. Une nouvelle campagne de prévention et d'éducation doit être conçue.

20/05/2016 : Des contacts ont été pris avec la police et le mobi-team. La police viendra observer et voudrait un partenariat avec l'école et avec le mobi-team (la police est donc consciente du problème). Une réunion est prévue.

17/06/2016 : La réunion a eu lieu (B. Delaite, P.Y. Helmus, deux personnes du mobi-team, un représentant de la zone de police) On a décidé de remettre en œuvre une campagne d'information, éducation, sensibilisation, destinée aux parents. Ceci se fera à la mi-septembre, au cours de la « semaine de la mobilité ». Cette semaine-là, le mobi-team et la police seront là. Le CPPT se demande s'il ne faudrait pas rédiger une circulaire destinée aux parents et la leur proposer très tôt : dans le dossier d'inscription ou dès la rentrée. Au primaire, les parents reçoivent déjà un petit folder qui précise les lieux de stationnement.

D'autre part, on a parlé du passage pour piéton « Gavarnie ». Le passage devrait bientôt être éclairé. On a également reparlé du parking hall sous-utilisé. La Commune va repenser le problème de la sortie du parking prof vers Amay.

16/09/2016 : Pierre-Yves Helmus donne quelques précisions sur l'action d'information et d' « éducation » du mobi-team. Les membres du CPPT interrompent la séance pour aller observer les parkings à 15h30 et soutenir l'action du mobi-team. Un projet de (vrai) parking, pour les enseignants, derrière le hall de sport est en réflexion. Parmi les demandes relatives à la sécurité/mobilité, signalons que celle qui concerne la sortie vers Amay doit être transmise au SPW (et non à la Commune).

14/10/2016 : L'administration refuse l'idée d'une ligne pointillée dans le tournant à la sortie de Flône vers Hermalle/ss/Huy. Trop peu de visibilité. Idéalement, il faudrait élargir le portail. On y repensera si on avance dans le projet d'un « vrai » parking pour les profs près du hall de sport.

Par ailleurs, le mobi-team et l'école doivent se rencontrer pour faire le point sur la mobilité.

25/11/2016 : Avancée : on a parlé de mobilité avec l'association de parents. Le retour vers la Direction est attendu. La communication suivra.

A.8. Electricité – Respect des normes de sécurité

05/02/2016 : Electricité. P.Y. Helmus a vu un électricien qui conseille de travailler autrement : faire venir une firme qui s'occupe des vérifications. Faire le tour, enregistrer les nécessités, obligations... Ensuite, on s'occupera des travaux et l'école dispose d'un an pour se mettre en ordre.

11/03/2016 : Les contacts ont été pris. Le contrôle va avoir lieu pour le bâtiment A entre le 23 et le 25 mars.

15/04/2016 : L'état des lieux a été réalisé (coffrets, prises, éclairages...). L'électricien estime que la situation n'est pas catastrophique mais qu'il y a des locaux qui doivent être remis aux normes. Un rapport global doit être remis à l'école. On espère que l'école disposera de cinq ans pour réaliser les travaux.

20/05/2016 : P.Y. Helmus a reçu le rapport. Il y a un certain nombre de chantiers à mettre en œuvre... surtout dans les locaux qui ne sont pas liés à l'école (Communauté religieuse).

17/06/2016 : P.Y. Helmus a reçu une confirmation en matière de délais. L'école a cinq ans pour se mettre en règle (respect des normes de sécurité). La plupart des travaux se rapportent à des prises de terre,

En principe, tous les cinq ans, il faut prévoir le contrôle de toute l'école. Ce contrôle débouche sur une attestation (tâches à accomplir) avant d'obtenir une agrégation... Pour le moment, un seul bâtiment (le pire en terme de vétusté) a été contrôlé.

16/09/2016 : On mettra au budget 2017, la mise en conformité du bâtiment A. Le bâtiment C devra également être contrôlé rapidement, tout comme le F et le G.

14/10/2016 : /

25/11/2016 : /

A.9. Rangement des goals au hall

20/05/2016 : Goals du hall omnisport. Insécurité. Il faut les ranger correctement (ils doivent être stables) afin d'éviter le danger de chute (si suspension des élèves aux barres).

17/06/2016 : P.Y. Helmus a fait des recommandations à tous les intéressés

16/09/2016 : La situation s'est améliorée ponctuellement!!! Par ailleurs, un club de tennis occupera le hall le mercredi PM... période pendant laquelle François nettoie le hall. On envisage de ne plus déplacer les goals chaque semaine...

14/10/2016 : Le club de tennis vient et François a accueilli la personne qui s'occupera du nettoyage du hall le samedi matin.

25/11/2016 : FAIT

A.10. CESI

16/09/2016 : Alexis Bellens et Robert Vercheval ont reçu Madame Montaigne du CESI (pour rappel, le CESI est le service externe PPT choisi par l'école depuis des années). Elle est venue, à notre demande, pour nous expliquer les services auxquels l'école peut prétendre en contrepartie du coût obligatoire, et qui vient d'être augmenté par l'état, payé en fonction du nombre de travailleurs dans chaque entreprise de Belgique (pas loin de 8000 euros/an pour Flône). Chaque entreprise doit choisir entre deux propositions et nous devons nous décider sans trop tarder. Si, le cas échéant, nous prenons l'option "VIP", qui nous paraît la plus intéressante (pas plus chère) et qui est envisageable vu qu'Alexis se lance cette année dans une formation de conseiller en prévention de niveau 2, nous avons droit à environ 42 heures de prestation en sus des visites médicales obligatoires pour le "personnel soumis". Il faudrait alors choisir parmi les possibilités qu'ils nous offrent (cela va de l'inventaire amiante à l'aide psycho-sociale...). J'espère avoir encore reçu d'ici le 16 des renseignements complémentaires et concrets, par voie électronique, pour pouvoir vous informer et vous permettre de choisir avec les éléments les plus complets possibles. Robert propose de décider pour le CPPT du 14/10. Si ce n'est pas possible, on invite Madame Montaigne au CPPT suivant. Jusqu'à présent, on a payé et on a très peu sollicité leurs services si ce n'est le car sanitaire pour les ouvriers. Robert envoie les documents par mail et on réagira au prochain CPPT.

14/10/2016 : Le document est indigeste et long. Certaines parties sont franchement inintelligibles.

 Système 1 (pas de conseiller spécifique) : Comme avant mais plus cher et pas de contrôle.

 Système 2 : 40 heures de spécialistes mais risque d'avoir des spécialistes « légalistes » qui obligeront l'école à envisager des modifications coûteuses.

Robert se demande si on peut exiger (parmi ces heures payées) la réalisation de tâches précises. Le document n'est pas clair.

Robert fait remarquer que l'école ne respecte pas toutes les normes. Que diraient les spécialistes (législation, technique, expertise...). Alexis Bellens suit une formation. Il pourra s'occuper d'une partie de la prévention. Pour d'autres tâches, il faut passer par les services externes (médical, notamment). On peut également demander de l'aide. Alexis souligne que la législation

relative à la prévention concerne des entreprises (privées) qui, souvent, vivent des situations de risques qu'une école ne connaît pas. Robert pense qu'on pourrait également utiliser les heures CESI pour former le personnel ouvrier. Il serait intéressant d'inviter Madame Montaigne et de lui demander ce à quoi l'école aurait droit. On l'invite le 25 novembre.

Remarque : le tarif est fixé par arrêté royal. Mais la qualité des services peut différer d'une firme à l'autre. Aujourd'hui, on paie plus de 6000 € pour...la visite médicale annuelle des ouvriers.

25/11/2016 : Les réponses de Madame Montaigne (voir ci-dessus) ont convaincu le CPPT. Cette option (qui ne coûtera pas plus cher) d'anticiper le passage en « grande entité » est retenue. Il semble que le CESI maîtrise bien le secteur de l'enseignement. Le CPPT estime cependant qu'en fin d'année, il faudra négocier le transfert des heures non utilisées vers l'année suivante.

A.11. Central d'alarme incendie

16/09/2016 : Etat du central d'alarme incendie : une carte avec deux zones dont une pour l'internat a grillé (au sens propre) vendredi dernier (encore...). Les tableaux répéteurs indiquaient sans raison une alerte incendie pour la zone Thabor (déconnectée proprement depuis juin !) mais rien ne s'affichait au central. Après un ou deux essais de remise à zéro, la carte n'a apparemment pas apprécié. Réparation faite ce matin (06/09) et nouvelle carte installée. Ce nouvel incident pose à nouveau la question de la stabilité et la fiabilité de notre ancien central. Alexis pose la question du plan B ? Que se passe-t-il en cas d'accident ? Un central conventionnel simple coûterait entre 2000 € et 3000 €. Ce n'est peut-être pas la meilleure solution ? Il vaudrait mieux penser à un remplacement définitif (et coûteux).

25/11/2016 : Il y a eu une pré-réunion sur le budget. Le P.O. étudiera le projet de remplacement du central.

A.12. Accueil de groupes – Manque d'information – Sécurité ?

25/11/2016 : Des scouts viennent à l'école ce week-end. Ils devraient loger dans les classes du H (salle de jeu, salle de gym, bâtiment H et internat). Le contact aurait été pris avec Sœur Eva et/ou avec G. Gilles. Très (trop) peu d'information. Les conseillers n'ont, en tout état de cause, pas été prévenus.

B. HYGIENE

B.1. Toilettes (nombre insuffisant ?)

11/03/2016 : On évoque le manque de toilettes « élèves ». On va refaire un tour de maison et vérifier les états des lieux. Pour les élèves, on va rafraîchir les toilettes du bâtiment H. En ce qui concerne les toilettes près des vestiaires « gym-jeux », on pense les remplacer par des urinoirs + extracteurs + meilleur éclairage.

15/04/2016 : Les ouvriers devraient réaliser le travail pour la rentrée.

20/05/2016 : /

17/06/2016 : Deux chantiers seront réalisés. Les toilettes des H (garçons) seront assainies. Au I (pied de l'escalier de l'internat), on ôtera la porte (box des 3 toilettes), on conservera une des trois toilettes et on placera trois urinoirs + extracteurs + peinture. Coût total : 1500 €.

16/09/2016 : Les toilettes garçons du I ont été rénovées (1WC+3urinoirs). Le chantier toilettes du H, niveau 1 est reporté à la Toussaint.

14/10/2016 : Il semble que les garçons sous-utilisent les toilettes par pudeur (proximité des autres élèves (filles)). Il faudrait, par ailleurs, des parois entre les urinoirs. On réfléchira à d'autres « écrans » (porte western ?) si les toilettes restent sous-utilisées.

Remarque : dès la 1^e semaine, on a eu des problèmes de fuite (après un coup de pied d'un élève sur la canalisation).

25/11/2016 : FAIT (porte western + parois). Les toilettes du H devraient être rénovées pour janvier. La norme demande 1 toilette pour 20 filles, 1 toilette pour 30 garçons + urinoirs)

B.2. Désinfection – Insectes au T

16/09/2016 : Joëlle demande (après contact avec G. Gilles) s'il serait possible de contacter une firme de désinfection une fois par an (juillet par exemple) pour le bâtiment T. De plus en plus d'insectes et on n'arrive plus à s'en débarrasser !! Il existe déjà une firme avec laquelle l'école a un contrat qui intervient notamment dans la cuisine. P.Y. Helmus propose de contacter notre fournisseur habituel, la firme Insectira, pour vérifier s'ils peuvent intervenir au T.

14/10/2016 : La firme est passée (appelée par Sœur Eva). Elle a vu le bâtiment T et va remettre un prix.

25/11/2016 : A suivre

B.3. Nettoyage – Chewing-gums

16/09/2016 : Nettoyage de fin d'année: Est-ce vraiment le rôle des adultes (dames d'entretien et enseignants) de décoller les dizaines de chewing-gums collés sous les bancs par les élèves? Ne pourrait-on pas imaginer que les élèves eux-mêmes s'acquittent de cette joyeuse tâche?

14/10/2016 : B. Hisette suggère de proposer à quelques profs volontaires de venir surveiller quelques élèves en retenue qui feraient ce travail avant le 30 juin. Ces profs seraient en « vacances » un jour plus tôt car cette surveillance remplacerait la journée de travail du 30 juin et cela diminuerait le nombre d'élèves en retenue classique. On pourrait également réfléchir au recrutement d'élèves non punis et payés (beaucoup de candidats voici quelques années, très peu aujourd'hui).

25/11/2016 : On essaiera cette année scolaire.

C. CONFORT MATERIEL, EMBELLISSEMENT ET SECURITE MATERIELLE

C.1. Verrière – Bâtiment T

09/01/2015 : La verrière (côté escalier) sera réparée par une entreprise. La partie « bureau » sera réparée par nos ouvriers

06/02/2015 : Reporté faute de temps

20/03/2015 : La partie « bureau » est faite. La verrière (à l'entrée) doit être réparée et nettoyée.

22/05/2015 : On doit faire appel à des sociétés. A poursuivre

12/06/2015 : A faire par l'économat

12/09/2015 : P.Y. Helmus a répété la demande à deux reprises.

20/11/2015 : Deux firmes ont été contactées pour le remplacement de la "verrière" de l'escalier. D'après ces firmes, le placement initial n'a pas été exécuté correctement. D'où, l'humidité et la végétation. La période de garantie est terminée. On attend un devis et le nom d'un spécialiste. D'autre part, il faudra également entretenir cette toiture. En ce qui concerne le bureau, il faut refaire les joints de silicone entre les vitres du bureau. Il n'y a pas d'autre solution. Une des firmes contactées suggère de s'adresser à celle qui a effectué le placement d'origine. Coût estimé : 20000 €.

11/12/2015 : La verrière devrait être remplacée en 2016.

05/02/2016 : V. Léonard confirme qu'il n'y a plus de problème dans son bureau. Il reste à s'occuper de la verrière.

11/03/2016 : /

15/04/2016 : L'économat attend une réponse. B. Squelin signale qu'une des grilles d'aération est très sale et ne joue probablement plus son rôle depuis longtemps.

20/05/2016 : La grille a été nettoyée. Cela a amélioré la situation (la ventilation, l'aération). Ce travail n'avait jamais été effectué.

17/06/2016 : Le travail de remplacement de la verrière est reporté à l'année prochaine.

16/09/2016 : Date non encore arrêtée

14/10/2016 : /

25/11/2016 : /

C.2. Humidité – corniches (secondaire)

22/05/2015 : La corniche au niveau du A352 est bouchée (côté église). L'eau s'écoule anormalement.

12/06/2015 : A faire

18/09/2015: Cfr. C.3

20/11/2015 : La firme Lallemand est à l'œuvre dans l'école. Le travail avance bien. Certains points sont difficiles à atteindre (tour de l'horloge). Depuis le début des travaux, d'autres problèmes d'humidité ont été signalés. Il semblerait que ces nouveaux foyers soient liés à des entretiens négligés. Ici, le nettoyage a été fait très soigneusement et pour un budget correct.

11/03/2016 : Les travaux d'entretien en hauteur ont été faits. Les problèmes d'humidité s'amenuisent.

15/04/2016 : On attend pour confirmer l'amélioration.

17/06/2016 : Malgré des pluies abondantes en juin, on n'a pas constaté de catastrophes.

16/09/2016 : Un grand nombre de corniches devraient être nettoyées. Il faudrait prévoir un roulement. Il s'agit essentiellement de corniches basses (que nos ouvriers pourraient nettoyer). Pierre-Yves Helmus considère qu'il faudrait définir un plan de travail : qui fait quoi, quand (pour les corniches basses/hautes)?

14/10/2016 : Réunion nécessaire avec Conseillers, Direction + Philippe (ouvrier)

25/11/2016 : La réunion a eu lieu. Corniches basses (moins de 8 m) par nos ouvriers qui demandent une échelle adaptée (poids et hauteur). On préconise une échelle ... d'environ 9 m.

C.3. Gaspillage –chauffage (primaire)

24/10/2014 : Certains locaux du primaire sont chauffés même en été !!

28/11/2014 : Il s'agit du bâtiment D. Ce sont les ouvriers qui ont la clé de la chaufferie. Les thermostats ne fonctionnent pas. On a rédigé une fiche verte pour le changement d'une vanne.

09/01/2015 : Bâtiment L : Goessens est passé. Un devis doit être fait. Il faut revoir le système de programmation du chauffage qui ne fonctionne pas. A vérifier.

06/02/2015 : Coûteux. Les instituteurs se chargeront de couper (ou diminuer) le chauffage en été. On propose d'isoler le plafond

des classes du 2° étage L21 et L22 ce qui serait utile en hiver comme en été.

20/03/2015 : A poursuivre

22/05/2015 : /

12/06/2015 : B. Delaite estime qu'il faut agir car on a déjà cherché beaucoup de solutions en vain. Il fait trop chaud en été et froid en hiver (au départ, ces locaux n'étaient pas conçus pour être des classes). B. Delaite fera une évaluation des travaux à réaliser avec les ouvriers.

18/09/2015 : A faire.

16/10/2015 : A faire. B. Delaite signale qu'il a beaucoup de problèmes avec l'entreprise Pierre. Retards, pannes récurrentes... Cette (petite) entreprise a-t-elle l'envergure nécessaire pour s'occuper de nos chantiers (compétence - nombre de techniciens disponibles) ?

20/11/2015 : /

11/12/2015 : Actuellement, il ne fait pas froid. Mais cela fait trois ans que l'hiver n'a plus été rigoureux. B. Delaite va vérifier si les ouvriers peuvent concevoir un faux plafond avec isolation.

05/02/2016 : V. B. Delaite

11/03/2016 : Le travail peut être pris en charge par nos ouvriers.

15/04/2016 : OK. Mais il faut trouver le temps pour réaliser le chantier.

17/06/2016 : Rappel. Bâtiment L : le plafond doit être isolé.

16/09/2016 : Priorités à définir.

14/10/2016 : En attente. Les ouvriers et des firmes extérieures ont beaucoup travaillé sur le système de chauffage du primaire.

25/11/2016 : Le plafond n'est toujours pas isolé. Cet hiver, il faudra travailler avec des chaufferettes s'il fait très froid.

C.4. Chute d'arbre (bâtiment D)- travail en hauteur

15/04/2016 : Un arbre est tombé sur le bâtiment D et a abîmé la toiture. L'assurance est intervenue. Les réparations sont prévues pendant les grandes vacances.

20/05/2016 : /

17/06/2016 : /

16/09/2016 : FAIT. On se demande si Olivier a toujours l'intention de suivre une formation pour le travail en hauteur. Il serait plus qu'utile de vérifier les grands arbres du parc (entre autres) car des branches et des arbres tombent chaque année dans la propriété!

14/10/2016 : Olivier est toujours intéressé. Il doit se positionner par rapport à cette formation. Une réunion avait eu lieu avec G. Gilles. La formation était prévue. On se demande pourquoi Olivier (qui était demandeur) ne profite pas du feu vert de l'école. R. Vercheval se demande si Olivier n'est pas mal à l'aise par rapport aux collègues s'il accepte de telles tâches.

25/11/2016 : /

C.5. Nouveaux locaux

15/04/2016 : Le projet de réalisation de nouveaux locaux est en bonne voie (3 au secondaire et 1 au primaire). Le permis d'urbanisme a été demandé. Ici, il faut une adjudication publique. On pourrait les utiliser à partir du 1^e septembre 2016. Cela coûte évidemment cher (ordre de grandeur 150 000 €) et cela exigera des restrictions pour d'autres postes.

20/05/2016 : Le permis de l'urbanisme a été remis. On attend les propositions. Petit changement : on voulait scinder les chantiers primaire/secondaire. Il n'y aura finalement qu'une seule firme qui prendra en charge les deux chantiers.

17/06/2016 : On a reçu des prix (cfr cahier des charges) : le bureau vérifie l'adéquation avec le cahier des charges. On commencera les travaux pendant les grandes vacances. Il y a urgence. Au secondaire, il y aura deux classes supplémentaires. On devra peut-être louer un container.

Remarque : le I03 devient le I08 à la rentrée scolaire. AOL devient AOI.

16/09/2016 : Les chantiers avancent. Un peu plus lent que prévu, un peu plus cher que prévu.

14/10/2016 : /

25/11/2016 : /

C.6. Orientation dans les bâtiments

16/09/2016 : Une collègue propose d'améliorer la signalisation de l'emplacement des différents bâtiments par un système de flèches, notamment pour que les nouveaux élèves s'y retrouvent mieux. Les flèches pourraient au minimum indiquer la direction des bâtiments. On suggère d'afficher un ou quelques plan(s) de l'école à l'intention des nombreux visiteurs.

14/10/2016 : Robert et Alexis proposent deux localisations : porte du vestibule rose (vers chez P.Y. Helmus) – Couloir de la grotte

25/11/2016 : A faire

D. CONFORT PEDAGOGIQUE

D.1. Evaluations certificatives... comment éviter d'éventuelles dérives ?

20/05/2016 : On entend beaucoup d'enseignants mécontents et inquiets des conséquences de la multiplication et de l'allongement

des évaluations certificatives « hors session ». Quelques observations :

- De plus en plus souvent, les élèves (dès le mois d'avril) demandent aux professeurs, de postposer, reporter, supprimer les épreuves formatives tant ils sont mis sous pression par les épreuves certificatives : examens, exposés, TFE, tournoi(s) d'éloquence.
- L'évaluation des compétences nécessiterait pour quelques profs (branches ?) un important allongement des épreuves (qui ne peuvent donc plus (toutes) trouver leur place dans les sessions de Noël et de juin)
- Paradoxalement, la période certificative avant Pâques est sous-utilisée (les épreuves formatives sont donc évitées « pour rien »)
- Des examens sont programmés « en dernière minute » (un collègue parle d'un examen annoncé une semaine à l'avance)
- Les étudiants sous-pression (par exemple, ceux qui ont déjà des soucis à Noël) « choisissent » logiquement de se consacrer en priorité au certificatif
- Les professeurs reportent (voire suppriment) les épreuves formatives au détriment des élèves les plus faibles. Ceux qui en organisent enregistrent des résultats exécrables.
- On observe également quelques comportements peu souhaitables de la part des étudiants. Certains d'entre eux « brossent » les activités formatives pour se consacrer au certificatif. D'autres comportements tout aussi peu souhaitables de la part d'enseignants qui conseillent aux élèves de se révolter.

P.Y. Helmus est conscient du problème mais souligne l'importance de garantir la liberté pédagogique et rappelle qu'il n'est nulle part précisé qu'on ne peut pas organiser d'épreuves certificatives en dehors des périodes réservées (Noël, Pâques, Juin). Le Directeur propose d'organiser une réunion sur ce thème en octobre 2016.

17/06/2016 : Avant la réunion, un petit document sera complété par les professeurs concernés. Chacun y consignera ses pratiques en matière de certification

16/09/2016 : Réunion à programmer

14/10/2016 : FAIT. La réunion a eu lieu le 13 octobre. Tour de table relatif aux pratiques de chacun (15 profs). On a confronté les demandes pédagogiques aux différentes ...?. Il semble que le mois de mai soit la période idéale (mais catastrophique pour les élèves qui sont sous pression en permanence et ne peuvent plus se consacrer aux tâches formatives) pour certaines évaluations certificatives (lorsque cette évaluation n'est pas possible en juin, faute de temps). Deux pistes d'amélioration : accorder les profs d'une même discipline et modifier la 2^e période certificative : la transformer en deux petites périodes de 5 jours : l'une en mars, l'autre en mai (pendant lesquelles on n'évaluerait pas en formatif).

25/11/2016 : P.Y. Helmus voudrait organiser une petite réunion avec les profs de langue du 3^e degré. Cette réunion doit être programmée.

D.2. Prise de contact tardive avec les classes

16/09/2016 : Titulariat (2 premières heures), 9h du lundi supprimée, messe de rentrée, photo scolaire, distribution des livres... Les profs qui ont des groupes à 1h ou 2h ont souvent leur premier contact avec ces groupes très tard. Ne peut-on postposer certaines activités ? Les élèves ont-ils besoin de leurs livres dès les premières heures ? La messe et la photo ne pourraient-elles pas attendre la deuxième semaine ?

14/10/2016 : Pour les 1eres, le petit déjeuner a pris plus de temps que prévu, le reste de la matinée a été un peu chaotique. On organisera autrement l'an prochain (accueil et pas de cours).

9^e h supprimée : il s'agit d'un problème d'organisation pour les familles : certains élèves finissent à 15h30, d'autres à 16h20 (mais les familles ne le savent pas).

Messe de rentrée : ok pour les années 1 à 4. Pour 5^e et 6^e, problème de disponibilité pour l'abbé Sprimont. On trouve également que la messe lance l'année. On pourrait peut-être la postposer de quelques jours. Le CPPT estime que ce serait une bonne idée.

25/11/2016 : FAIT

D.3. Conseils de classe - Planning

16/09/2016 : Organisation de la journée du 1er septembre: Pourquoi scinder les conseils de classe des 5^{tg} et 6^{tg}? Certains collègues ont dû attendre des heures ...

14/10/2016 : On n'a pas pensé à tout en organisant le planning.

25/11/2016 : FAIT

D.4. Réorganisation de la journée du 1er septembre

16/09/2016 : Pourquoi terminer la journée de conseils de classe avec les classes de 5e alors que c'est l'année où les titulaires ont le plus de coups de fil à donner? (Ex: 5a 11 / 5b 15 / 5c 11 / 5 D 14) Pourquoi téléphoner "dans tous les cas de figure"? Ne pourrait-on pas procéder de la même manière qu'en juin?

14/10/2016 : On pourrait décider de ne téléphoner que pour les mauvaises nouvelles. Cependant, les ccl durent longtemps et les familles attendent. Il vaut mieux prévenir toutes les familles en cas de 2^e session. On pourrait terminer par les 6^e (moins de communications à donner). On fera donc les 3^e et 4^e en parallèle. On enchaîne sur les 5^e et 6^e TQ. Ensuite 5^e G et 6^e G.

25/11/2016 : FAIT

D.5. Titulariat

16/09/2016 : Ne pourrait-on pas désigner un co-titulaire officiel? Plusieurs jeunes collègues seraient preneurs. Ainsi, ils aideraient

le titulaire et, en contrepartie, le titulaire serait un peu leur "parrain".

14/10/2016 : 44 classes et 89 profs dans l'école dont une trentaine à temps partiel et d'autres qui seraient titulaires dans 2 écoles. Certains ont des cours à une heure et certains n'ont pas de classes entières. Il reste 56 titulaires potentiels. On a peu de souplesse et il n'est pas possible de trouver un co-titulaire pour chaque classe. On s'en tient aux initiatives spontanées. Une exception. Une demande a été faite par la direction pour un prof en mauvaise santé. D'autres profs travaillent en binôme par choix.

25/11/2016 : FAIT

E. RELATIONS HUMAINES

E.1. Communication avec les parents (primaire)

28/11/2014 : Les parents qui téléphonent pour le primaire ont difficile de trouver un interlocuteur. Déviation à la porterie et ensuite au secrétariat du secondaire.

B. Delaite : Tous les documents reprennent le numéro de B. Delaite ou de son secrétaire. Il faudrait faire un message avec redirection automatique : « Pour le fondamental, faites le... »

09/01/2015 : Les appels (au 31.13.34) destinés au primaire continuent à être déviés vers le secrétariat du secondaire (en l'absence de Sœur Eva à la porterie). On en reparle à G. Gilles

06/02/2015 : Reporté faute de temps

20/03/2015 : A faire

22/05/2015 : A faire

12/06/2015 : On en a reparlé à G. Gilles.

18/09/2015 : B. Squelin va reprendre le flambeau lorsqu'il aura terminé les horaires.

20/11/2015 : On a contacté Belgacom. Un système qui devient répondeur lorsqu'on le désire n'est pas possible. L'école peut par contre choisir l'ordre dans la filière(cascade) . Qui reçoit la communication (où la reçoit-on)? Le CPPT propose un message avec menu. Peut-être avec des sous-menus (Secondaire, primaire, internat, communauté religieuse) . P.Y. Helmus rappelle que Sœur Eva fait un travail précieux de filtre. Ce qui est impossible avec un message enregistré. On propose encore de travailler avec deux numéros de l'école. Le premier atteindrait Sœur Eva, l'autre, la messagerie vocale. Un délégué de Belgacom doit être contacté.

11/12/2015 : A faire.

05/02/2016 : B. Grosjean doit contacter quelqu'un (Monsieur Smeets) chez Belgacom.

11/03/2016 : /

15/04/2016 : A faire (Benoit Delaite va donner le n° de téléphone de Monsieur Smeets à B. Grosjean)

20/05/2016 : /

17/06/2016 : R. Vercheval donnera le numéro à B. Squelin.

16/09/2016 : Benoît Squelin a trouvé une solution de cascade téléphonique avec Belgacom. Il reste un problème de prise non opérationnelle dans la « cuisine » du hall. Le téléphone portable envisagé pour l'armoire électrique ne paraît pas être une bonne solution. B. Squelin doit informer la direction.

14/10/2016 : La direction a vu plusieurs fournisseurs de services. G. Gilles et B. Squelin ont vu les techniciens. Une des firmes (des Awirs) serait capable de répondre aux attentes de l'école.

25/11/2016 : Après le 1^{er} décembre, on fera revenir la firme des Awirs.

E.2. Harcèlement – malaise des jeunes

11/12/2015 : Harcèlement à l'école, suicide chez les jeunes, burn out, dépressions... Un colloque a abordé le sujet : « La personne en difficulté a difficile d'exprimer son malaise ». Le colloque évoque les petites taquineries à répétition qui mettent en danger les élèves fragiles. On y souligne également l'importance de mettre en place des lieux, des temps ou simplement des informations invitant les jeunes à parler. Dans le cas d'un harcèlement entre élèves, une politique efficace consiste à demander individuellement et sans agressivité aux harceleurs potentiels ce qu'on pourrait faire pour l'élève X qui a l'air très mal dans sa peau. En communauté flamande, on travaille d'une façon semblable mais avec des petits groupes composés des harceleurs potentiels et d'individus leur faisant écho. P.Y. Helmus souligne que l'école fait ce qu'elle peut (titulaires & éducateurs) pour être à l'écoute. Mais qu'un seul élève qui « va jusqu'au bout » est encore de trop. Une campagne d'affichage invitant les élèves à s'exprimer est nécessaire. Ce genre d'affiche existe certainement avec un caractère professionnel. L'école doit également être attentive à ce qui se passe sur les réseaux sociaux (en bien mais parfois en mal). Une des difficultés réside dans le fait que les élèves (les familles) en difficulté demandent la discrétion. P.Y. Helmus fait remarquer qu'il y a également des collègues qui ne vont pas bien...et n'en parlent pas. On cherche également des personnes ressources (professionnelles) qui pourraient informer les premières (ou le 1^{er} degré) sur les dangers des réseaux sociaux.

05/02/2016 : On a contacté le CPMS. L'ASBL qui souhaite s'impliquer dans le projet. « Milieu de vie » ne travaille qu'avec les écoles qui ont proposé des projets. A Ouffet, une expérience est en cours : travail intéressant mobilisant des personnes internes à l'école. Deux personnes d'Ouffet seront détachées par leur Directeur au cours de la prochaine journée pédagogique. Un projet d'affiches est également développé par des professeurs de Flône (axe social + axe communication).

11/03/2016 : P.Y. Helmus espère que le contact avec les profs d'Ouffet pourra déjà s'organiser pour la journée pédagogique. Par ailleurs des circulaires de la FWB sont publiées régulièrement (campagnes, prévention, appels à projets...)

15/04/2016 : Lors de la j. pédagogique, un groupe a réalisé un état des lieux. On a ouvert des pistes ; on en a retenu trois ou quatre. Il va falloir concrétiser. La rencontre avec les deux personnes d'Ouffet doit encore être organisée. L'an prochain, la formation IFC pourrait prévoir deux journées de formation pour un groupe composé de profs de Flône. P.Y. Helmus demandera si la chose est possible.

20/05/2016 : /

17/06/2016 : P.Y. Helmus attend la première réunion de l'IFC. Début de l'année scolaire prochaine.

16/09/2016 : 1) L'IFC organise une formation « harcèlement ». Quelques enseignants pourraient y participer. 2) P.Y. Helmus organisera une rencontre avec des professeurs d'Ouffet. 3) Les profs de 3^e et 4^e TTR vont développer un projet de cours avec un projet d'école. 4) L'ex directrice de St Louis Waremme a repris ses activités de prof et devrait reprendre son travail dans le cadre de la prévention harcèlement.

14/10/2016 : Piste Ouffet : les deux dames (un prof + une éducatrice) viendront un jour de novembre informer les profs de Flône qui avaient exprimé leur disponibilité à prendre en charge la formation/éducation des élèves. Piste 2 : On a mis en place une journée pour les 5^e et 6^e TQ. Théâtre interactif « touche pas à ma pote »

25/11/2016 : Ce mardi 29/11, les deux dames d'Ouffet rencontrent les profs de Flône intéressés et présenteront l'outil. Si la formation se passe bien, une équipe pourrait faire un test avec des élèves avant les vacances.

E.3. Protection de la vie privée

11/03/2016 : B. Squelin a participé à une réunion organisée par la CPVP : Commission protection vie privée. Sujet : informatique et protection de la vie privée. Pro-éco va être intégré dans un registre national (base de données) et des données privées pourraient être consultées, voire détournées. Cela exige un certain nombre de formalités administratives. Ceci concerne toute l'équipe éducative, la direction, l'économat, les éducateurs et les enseignants. Dès qu'un fichier reprend trois informations relatives à une personne, la question de la protection de la vie privée se pose.

15/04/2016 : Une étape a été réalisée (remise d'un rapport). Deuxième étape : chaque membre de l'équipe doit s'engager à respecter un certain nombre de consignes (discretion, non communication de clés USB, de données...).

20/05/2016 : Tous les «administratifs» de l'école ont été vus. Les documents ont été signés. Il faut maintenant faire signer les documents par chaque membre du personnel.

17/06/2016 : A faire.

16/09/2016 : Programmé.

14/10/2016 : A faire

25/11/2016 : En train de se faire.

E.4. Travail des fumeurs reporté sur les non-fumeurs ?

17/06/2016 : Un membre du personnel ouvrier demande comment gérer la pause cigarette. Certains continuent à travailler pendant que d'autres font une pause. Ce membre estime même que les non-fumeurs doivent faire le travail des autres.

Le CPPT se demande s'il ne faut pas permettre à tout le personnel de faire une (des) petite(s) pause(s). Joëlle rappelle qu'il existe un temps de midi (inclus dans les huit heures) et que les personnes qui font les sandwiches peuvent également « s'accorder » une petite pause.

P.Y. Helmus estime qu'on doit réfléchir à des pauses officielles. Les fumeurs et les non-fumeurs y ont droit.

16/09/2016 : A suivre

14/10/2016 : Commission paritaire « Personnel » : après 6h de travail, obligation de débloquer ¼ h de pause (indépendamment du temps de repas).

25/11/2016 : Il faut rappeler que chacun a droit à une pause mais que les GSM sont interdits pendant le temps de travail.

E.5. Tâches « ingrates » en cuisine

17/06/2016 : Un autre problème concerne le personnel en cuisine. On sait qui est en cuisine mais pas (par exemple) qui doit la nettoyer. Joëlle trouve que la cuisine n'est pas propre. Le CPPT demande qui s'occupe de chaque tâche. Il n'y a pas de répartition claire des tâches... et l'entente entre les membres du personnel ne facilite pas la coordination.

P.Y. Helmus rencontrera les gens concernés.

16/09/2016 : P.Y. Helmus en a parlé à G. Gilles. Il faut prévoir une réunion avec le personnel de cuisine.

14/10/2016 : On en est resté aux bonnes intentions...d'organiser cette réunion. Alexis Bellens signale un problème en cuisine : l'arrière-cuisine est sale. Responsabilités ? Geneviève rappelle que toute personne qui réalise un nettoyage en cuisine doit aller jusqu'au bout (remise en ordre). Il existe une difficulté liée au temps accordé au personnel et au timing (notamment, le mardi après la distribution des pâtes). Autre difficulté (pour rappel) : G. Gilles travaille en binôme avec une personne qui a changé de nombreuses fois. Il est difficile de gérer toute la distribution des tâches efficacement. Il n'est pas impossible que la tâche « nettoyage arrière-cuisine » n'ait été attribuée à personne.

Remarque : la gestion des activités qui permettent de financer les voyages pose problème (utilisation des cuisines + frigos, présence des élèves en cuisine...)

25/11/2016 : Apparemment, les choses ne se règlent pas ; Il y a de grandes tensions entre deux membres du personnel (gestion de la chambre froide, gestion des denrées périmées). Réunion à programmer le lundi 28/11.

E.6. Gestion de situations de crise en milieu scolaire

14/10/2016 : P.Y. Helmus a suivi une formation « Gestion de situation de crise en milieu scolaire » : Formation/prévention à Huy pour les agents PMS et directions (Huy-Waremme). Ex : suicide, décès, intoxication, acte terroriste. P.Y. Helmus fera un compte-rendu relatif à cette formation. Le Directeur suggère de réfléchir à la constitution d'un petit groupe qui pourrait s'occuper de ce genre de situations chargées émotionnellement.

René Leyen

Nouveaux sujets (25/11/2016)

25/11/2016 : Distribution des pâtes aux élèves du premier degré : les élèves font preuve de mauvaise volonté. Trop peu de discipline (nécessité d'une file correcte) malgré les nombreuses remarques du personnel assurant le service. En résultent des bousculades et les élèves poussent le chariot vers l'intérieur de la cuisine. Il n'y a pas ce problème avec les élèves du temps de midi "des grands" qui sont beaucoup plus disciplinés. Il existe un sens giratoire non respecté. C'est juste un problème de discipline. Il faut une présence adulte. Cécile Dirick accepte d'être présente le mardi. Il faudra trouver une solution. La table qui doit faciliter le sens giratoire semble assez encombrante.

25/11/2016 : Instituteurs/trices : demandent l'achat d'un percolateur plus performant et adapté pour le fondamental (appareil programmé). Senseo fait un appareil programmable, 2 litres, thermo. A mettre au budget.

25/11/2016 : Sécurité liée aux fenêtres : deux aspects : la fixation des carreaux qui devient de plus en plus fragile et le danger présenté par des élèves qui s'asseyent sur les appuis de fenêtre. Il y a eu un gros incident au 1^e étage du bâtiment A. Une fenêtre cassée et des débris sont tombés sur la chaussée Romaine au moment où les élèves traversaient. Même problème dans le couloir de la grotte ; On fait une fiche verte pour les vitres et on reprecise aux élèves qu'ils ne peuvent pas s'asseoir sur les appuis de fenêtre.

25/11/2016 : La machine à friandises située près de la salle de jeux engendre de gros bouchons aux heures de récréation. Nous n'avons pas envisagé cet aspect lors de son déménagement.

25/11/2016 : Les horaires de nettoyage du secrétariat : la technicienne de surface passe beaucoup trop tôt. Il y a encore trop de personnes dans le bureau; le nettoyage ne peut pas être efficace dans de telles conditions. De même, les horaires de nettoyage au moment des réunions de parents devraient être revus.

Sujets en suspens

Toitures dangereuses (horloge/pigeonnier)

12/09/2014 : La flèche du pigeonnier penche anormalement fort. La flèche de la tour de l'horloge penche fortement également (et probablement plus dangereusement). P.Y. Helmus suggère de demander un avis à un entrepreneur ou à un ingénieur avant d'envisager un éventuel chantier (en obtenant des aides si possible (Patrimoine))

24/10/2014 : C. Vanlangeveld est monté et ne peut rien distinguer. Par contre, il faut que l'ardoisier vienne exécuter des réparations et il pourra étudier le problème (pigeonnier)

En ce qui concerne la tour de l'horloge, même difficulté d'étudier le problème de l'intérieur. Il faut une nacelle très haute. On pourrait profiter de la nacelle de la société qui s'occupe de la toiture de l'église (voir avec la Commune ou avec la fabrique d'église).

28/11/2014 : On va poser la question à Monsieur Marchand.

09/01/2015 : On a demandé aux ouvriers de réaliser des photos pour mesurer l'évolution. Il semble que la flèche de la tour bouge encore (les bois sont atteints et abîmés). Il faut continuer à surveiller (vérifier s'il n'y a pas une évolution trop rapide). Il faudra que des spécialistes interviennent (éventuellement contacter les services de l'Institut du Patrimoine Wallon).

06/02/2015 : Reporté faute de temps

20/03/2015 : Patrimoine wallon : pas de subsides à espérer car pas de classement pour ce bâtiment. Seule l'église est classée.

Petit patrimoine wallon : Pas possible car ils n'ont pas les budgets nécessaires.

On a contacté la Paix Dieu (qui s'occupe de formations professionnelles). Un spécialiste est venu gratuitement et a remis une analyse et des conseils. Deux firmes seront contactées. Un cahier des charges devra être rédigé. La facture risque d'être douloureuse.

22/05/2015 : On a fait appel au PPT. On pouvait déposer un dossier (lié à l'autre dossier « chaudières ») pour le 30 avril si on voulait obtenir l'aide dans le courant de l'année. On l'a fait. Si le PPT reconnaît le danger (l'urgence), les travaux pourraient débuter en octobre/novembre. Le coût reste important (même avec subsides)

12/06/2015 : Dossier en cours. On attend la réponse.

18/09/2015 : Le dossier est complexe car il combine pigeonnier, murs, chaudières. Le problème de la suspicion de présence d'amiante (voir ci-dessous) ne le simplifie pas.

16/10/2015 : Le bureau Greisch a détecté une légère présence d'amiante autour des tuyaux (isolation) de chauffage près de la cuisine. Des travaux devront être exécutés dans une phase préparatoire au remplacement des chaudières.

Flèches des tours : La demande des travaux (statut de « travaux prioritaires ») doit être acceptée. Ensuite, l'école pourra élaborer un cahier des charges. Les structures (charpentes) en bois des toitures sont saines, on ne devra donc pas détruire et reconstruire.

20/11/2015 : /

11/12/2015 : Le chantier est prévu au budget 2016. Le pigeonnier sera fait en 2017. La tour pourrait être restaurée en 2016.

Cependant, si un projet d'aménagement de nouvelles classes devait se concrétiser, il serait prioritaire sur le chantier « tour » .

05/02/2016 : /

11/03/2016 : /

15/04/2016 :

C.4. Chaudière en panne (bâtiment C)

Semaine du 02 février 2015 : Chaudière du bâtiment C encore en panne ce lundi matin... et ce, malgré, les venues d'un chauffagiste... Audrey Melchior a donné cours alors qu'il n'y avait que 14°C dans sa classe.

06/02/2015 : Gros problèmes à cette chaudière. Le chauffagiste est passé à de nombreuses reprises. Il s'agirait d'un problème d'« alimentation » : le mazout n'arrive pas. On cherche (R. Vercheval, ouvriers, économat...) à faire exécuter un travail efficace et durable. La procédure (dossier Segec) est engagée.

20/03/2015 : En attendant, une nouvelle citerne a été placée dans la cave de Béthanie et la chaudière fonctionne. Le budget de la deuxième citerne sera intégré dans le dossier Segec. On a intégré le remplacement des deux chaudières en fin de vie (A et C projection) dans un dossier PPT. L'école a demandé (obligatoire pour avoir les subsides) une étude (un cahier des charges) à la firme Craig. On gagne du temps dans la mesure où le dossier « chaudière » est intégré dans le dossier « murs » déjà en cours.

22/05/2015 : Les cahiers des charges ont été réalisés et affinés. On a reçu des plans qui devraient être joints au dossier à remettre à la Fédération W-B. Les travaux pourraient être entamés en automne (subsides : 60 % du budget)

12/06/2015 : On attend la réponse

18/09/2015 : L'administration a égaré des éléments de notre dossier qui est malheureusement bloqué pour l'instant.

20/11/2015 : Rappel : un seul (pour gagner du temps): chaudières, murs, flèches. Le dossier unique fait que les subsides tardent à arriver. Les paiements des fournisseurs, eux, n'attendent pas. Une citerne a été remplacée. 25 novembre et 9 décembre : visites de firmes « intéressées ». Pour le 11 janvier les offres doivent être remises. Le PO analysera alors les offres. Fin janvier, l'adjudication a lieu. Une firme est choisie. En général (marchés publics), le chantier commence rapidement. Cela pourrait démarrer au carnaval. Parallèlement, le désamiantage va commencer.
Evidemment, l'école est inquiète car une chaudière pourrait lâcher d'ici là.

11/12/2015 : /

05/02/2016 : Une réunion a eu lieu (P.O., SIEC, Economat,...). On sait quelle firme on va choisir. On a recontacté la Région.
Problème : les dossiers murs relevaient de l'extrême urgence. Par contre les chaudières n'étant pas en panne, même si elles sont dans le même dossier, on ne peut pas commencer les travaux dans le mois qui vient comme prévu. Si les chaudières tombent en panne, tout est prêt pour que le chantier démarre rapidement. Si par contre, les chaudières tiennent, les subsides n'arriveront pas avant un an.

11/03/2016 : /

15/04/2016 :